



## Pouvoir habiter avec une personne qui possède un droit d'habitation

Par **forumiste**, le **06/04/2015** à **20:08**

Bonjour,

J'aimerais savoir si un droit d'habitation constitue une donation et si en étant un héritier direct (enfant du père décédé) il était possible d'habiter avec la personne qui possède ce droit d'habitation (conjoint du défunt) dans le même étage de la maison où cette personne a ce droit d'habitation.

Par **domat**, le **06/04/2015** à **22:49**

bjr,

un droit d'usage et d'habitation peut être obtenu par donation ou par succession soit par application de la loi ou par testament.

seul le titulaire de ce droit personnel peut en user mais le titulaire peut y vivre avec sa famille proche.

mais votre message n'est pas clair car on ne sait ce que recouvre ce droit sur l'ensemble de la maison ou sur une partie seulement de la maison.

cdt

Par **forumiste**, le **07/04/2015** à **15:11**

Bjr,

Ce droit recouvre seulement un étage de la maison, le premier plus précisément qui comprend 5 pièces dont 3 très grandes (2 pièces communicantes réunies en 1 pièce), une cuisine, une buanderie et une salle de bain.